

# Les Paralysés de France en colère

**Solidarité** | L'APF a écrit à tous les candidats de l'Hérault.

Faire du handicap un enjeu majeur de la campagne municipale. C'est le pari que s'était lancé la délégation héraultaise de l'Association des paralysés de France (APF) en cette année d'élections. Par l'envoi, à tous les candidats des communes de l'Hérault, d'une charte d'engagement sur dix priorités fondamentales pour la vie quotidienne des handicapés, l'APF comptait frapper un grand coup. Force est de constater que le résultat est loin d'être à la hauteur de leurs espérances.

« Nous sommes déçus et en colère. Seuls quinze candidats sur les quelque 300 communes de l'Hérault ont signé la charte, peste Alain Mirault, chargé de l'accessibilité à l'APF 34. Le bilan est clair, le handicap n'intéresse pas grand monde. » À Montpellier, deux prétendants à la mairie se sont engagés. Et si l'APF ne



■ « Le bilan est clair, le handicap n'intéresse pas grand monde. » N. B.

désire pas communiquer leurs noms, c'est qu'ils conservent tout de même l'espoir de recueillir plus de signatures. Pour cela, ils ont lancé une pétition citoyenne sur leur site internet. Le but: encourager les candidats à faire de l'accessibilité un enjeu de société majeur.

« Pour l'instant, il y a 450 signatures. Ce n'est pas énorme non plus », regrette Muriel Bornuat, élue au conseil départemental de l'APF.

Une situation d'autant plus compliquée que Jean-Marc Ayrault a annoncé, le mois dernier, le report de la loi votée en 2005, imposant aux établisse-

ments publics d'être accessibles pour tous d'ici 2015. Une désillusion de plus. Celle de trop.

**Plus incisive, l'association se porte partie civile**

Lassée de ne pas être écoutée, l'association passe la vitesse supérieure. Pour la première fois, la délégation héraultaise se portera partie civile contre l'établissement France Loisirs à Béziers pour non-respect de la réglementation concernant l'accessibilité.

« On a essayé de faire de la pédagogie mais ça n'a pas marché. On va maintenant réagir de façon plus musclée, assure Emmanuel Loustalot, directeur départemental. Le temps de l'impunité est terminé. Maintenant nous accompagnerons avec nos moyens ceux qui iront devant la justice. »

**NICOLAS BACLE**

nbacle@midilibre.com

Midi LIBRE 19 mars 2014

## En bref

### HANDICAP

Hier, à l'approche des élections municipales, l'Association des Paralysés de France (APF) de Montpellier, a souhaité faire part de son exaspération. « Nous sommes déçus. Sur les 9 candidats de Montpellier à qui nous avons envoyé une charte concernant l'accessibilité, seulement deux ont répondu ! J'espère que ce coup de gueule les fera réagir », a lancé la présidente. Il ne reste que quelques jours aux candidats pour répondre.



DIRECT MATIN  
MONTPELLIER PLUS

19 mars 2014